



**DELIBERATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le treize avril à neuf heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de COMMENTRY, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BOURDIER, président du CCAS.

Le conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

**Etaient Présents :** Mmes BODEAU Stéphanie - PEYROT Yvette - SINTUREL Laurence  
MM. BOURDIER Sylvain – FERRANDON Armand – MIGEON Thierry - PASSAT  
Alain - PAUPERT Jean -

**Excusées:** Mme CLEMENT Alison -DESFORGES Murielle - GARCIA- Elsa - VINCENT  
Laure MICHON Emmanuelle -

**I - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DU C.C.A.S. CONFORMEMENT AUX  
DELEGATIONS DE POUVOIRS**

Monsieur Sylvain BOURDIER président du C.C.A.S, rend compte, des prestations accordées dans le cadre de cette délégation, en matière d'aides facultatives d'urgences (CAP et déclic Emploi et régie) du 30 mars au 12 avril 2024.

Nature du secours	Nombre d'attributions	Montant
CAP (Chèques d'Accompagnement Personnalisé)	0	0€
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0€</b>

## II - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION PERMANENTE

Monsieur Sylvain BOURDIER, président du C.C.A.S, rend compte, des décisions prises par la Commission permanente du 30 mars au 12 avril 2024

Nature du secours	Nombre d'attributions	Montant
CAP	5	220 €
COUP DE POUCE SANTE	1	150.85 €
SOUTIEN AUX FAMILLES		
Restauration scolaire	1	21 €
Anim'jeunes	1	18.26 €
<i>Rejet CPS</i>	<i>1</i>	
<i>Rejet CAP</i>	<i>1</i>	
<b>TOTAL DES ATTRIBUTIONS</b> (sans rejets)	<b>8</b>	<b>410.11 €</b>

Le Conseil d'Administration prend acte des décisions prises par le Président et par les membres de la Commissions permanente.

Au Registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS,

